



Réunion du Comité Syndical

du mercredi 14 décembre 2005

CS - 1.03

Approbation du Bulletin Officiel du 28 septembre 2005

Aucun membre n'étant intervenu pour formuler des remarques ou observations sur le Bulletin Officiel du 28 septembre 2005, le Comité Syndical, à l'UNANIMITE, ADOPTE ce document

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 29 Dec. 2005, conformément au C.G.C.T.
Dépôt en préfecture le 29 Dec. 2005

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président du S.E.R.T.R.I.D.

